

Coronavirus. Assistantes maternelles désemparées : le coup de gueule du collectif des gilets roses



Colère et désarroi chez les assistantes maternelles, dans ce contexte de coronavirus. Le collectif national des gilets roses adresse une lettre au président de la République.

Laurence Joly, assistante maternelle à Langon (Gironde) et représentante du collectif des gilets roses. Ce groupe monte au créneau pour dénoncer ses conditions de travail dans le contexte de lutte contre le coronavirus. (©Le Républicain Sud-Gironde)

Colère et désarroi chez les **assistantes maternelles**. Depuis le début des mesures de **confinement** liées à la lutte contre le **coronavirus**, le **collectif** national des **gilets roses** a déjà adressé deux lettres au **président** de la **République Emmanuel Macron**, ainsi qu'aux ministres **Olivier Véran** et **Muriel Pénicaud**.

Nous sommes désemparées. Toutes les informations transmises par les conseils départementaux ou les RAM (Relais assistantes maternelles) sont contradictoires et nous ne savons plus sur quelles directives nous appuyer. Il serait temps de nous prendre en considération et d'être clair, précis et réaliste sur nos conditions de travail

Laurence Joly, une représentante de ce collectif à **Langon (Gironde)**, précise : « Au niveau national, la directive est d'être en mesure d'accueillir les **enfants** des **parents** qui continuent à exercer une activité professionnelle. Mais, selon les départements, les règles sont parfois restreintes aux professionnels de santé alors qu'ailleurs, elles sont élargies aussi aux personnes qui ne peuvent pas exercer leur activité en télétravail, ou encore aux professionnels des établissements indispensables à la vie de la Nation (marchés et commerces alimentaires, pharmacies, stations-services, banques, bureaux de tabac et distribution de presse).

Conflits avec des parents en « confinement de complaisance »

Sans compter les conflits rencontrés avec les parents qui ne rentrent pas dans ces catégories et qui ne comprennent pas que l'assistant maternel leur refuse l'accueil :

Beaucoup de parents employeurs sont en réalité en confinement de complaisance et continuent d'emmener leurs enfants chez leur assistant maternel, avec pour motif de « pouvoir faire du ménage plus tranquillement ou de pouvoir faire des travaux dans leur jardin... » Evidemment, nous refusons et leur demandons de faire preuve de civisme en cette période de crise sanitaire, mais cela tourne en conflit entre salariés et employeurs

Les recommandations varient sur le nombre d'enfants pouvant être accueillis : « jusqu'à six enfants entend-on au niveau national, alors que certains départements donnent d'autres consignes : par exemple en Gironde, c'est jusqu'à quatre enfants maximum » note Laurence Joly.

Grogne pour la sécurité : « pas de matériel de protection, gestes barrière impossibles à appliquer... »

Colère aussi car le collectif estime « totalement incompatible » avec leur profession le devoir d'appliquer les gestes barrière et les règles de distanciation. Laurence Joly témoigne :

Comment faire avec de jeunes enfants qui partagent leurs jouets à longueur de journée et qui bavent partout ? Donner un biberon, changer une couche en respectant 1 mètre de distance ? Tout cela sans matériel de protection (gants, masque, gel hydroalcoolique). Qui doit nous fournir ce matériel pour continuer à exercer notre activité ? Les parents employeurs ? Le gouvernement ? Les conseils départementaux ? Les PMI ? Nous n'avons pas de supers pouvoirs !

Pour autant, le collectif précise bien qu'il ne « s'oppose pas à contribuer à l'aide nationale et qu'il est d'accord pour accueillir les enfants dont les parents sont dans l'obligation de se déplacer pour leur activité professionnelle (soignants, Ehpad, magasins alimentaires...). Il demande aussi que les « parents employeurs fassent preuve de responsabilité civique en gardant leurs enfants chez eux sauf en cas d'impossibilité absolue ».

Lire aussi : [Nouvelle-Aquitaine. Coronavirus : la situation expliquée par un médecin de l'hôpital d'Arcachon](#)

Inquiétude pour la santé de leurs proches

Autre inquiétude des assistantes maternelles, leur santé et celle de leurs proches :

Le gouvernement nous demande de privilégier les familles de nos accueillis au détriment des nôtres ! À l'heure actuelle, toute personne salariée ayant une pathologie à risque a un droit de retrait. Il existe un arrêt maladie sans carence, mais pourquoi celui-ci n'est-il pas applicable pour les assistants maternels ?

Et d'ajouter, dans un contexte où les assistantes maternelles peuvent accueillir jusqu'à six enfants, que cela s'avère très compliqué dans des espaces de travail à la taille inadaptée : « Nos conjoints en télétravail doivent aussi pouvoir être productifs ! Nos enfants doivent pouvoir suivre leurs cours dans de bonnes conditions ! Chose impossible à ce jour ! » souligne encore le collectif.

« Des supers héros, mais pas reconnu(e)s »

Ce collectif de protestation des gilets roses s'était formé en 2019 à l'occasion du projet de réforme de l'assurance chômage. Il regroupe les assistants maternels et les salariés ayant plusieurs employeurs (service à la personne, etc.). Ce groupe monte donc une nouvelle fois au créneau :

Une fois de plus notre profession fait partie des oubliés alors qu'on nous dit qu'elle est d'utilité économique ! Hier nous n'étions rien ! Aujourd'hui nous sommes des supers héros car chez nous le coronavirus s'arrête sur le pas de notre porte d'entrée mais entendez notre colère et désarroi et faites rapidement les annonces qui s'imposent !